



L'auditoire

Le journal des étudiant·e·s de Lausanne depuis 1982

DOSSIER

Immigration

Entre crises, soutiens et politiques



©Thomas Antille

L'auditoire N°279 // Mars 2024
Retours L'auditoire – FAE
L'Anthropole Bureau 1190
1015 Lausanne

SOCIÉTÉ

Briser le tabou des menstruations

CAMPUS

Au Choeur de l'Université

CULTURE

Rencontre avec une peintre lausannoise

Fédération
des Associations
d'Étudiant·e·s
FAE



©Yasmine Zamparo

REMERCIEMENTS
MERCÌ À JAVIER VOMES, MERCÌ AU RESTO ITALIEN
QUI A OUBLIÉ LES PÂTES D'ALEX, MERCÌ DE NE PAS
NOUS PARLER COMME SI ON AVAIT 52 ANS, MERCÌ
D'ÉCRIRE PLUS D'ARTICLES AU PROCHAIN NUMÉRO,
MERCÌ À DENETHOR DE NOUS AVOIR ACCORDÉ UNE
INTERVIEW, MERCÌ DE NE PAS TROP RAGER SUR
L'EDITO ET SUR LE THÈME DE DOSSIER, MERCÌ
BIENNE DE RESSOURCER MATTEO.AMOUR, GLOIRE
B E A U T

L'AUDITOIRE

N° 279
BUREAU 1190, BÂTIMENT ANTHROPOLE
1015 LAUSANNE
T. 021 692 25 90
F. 021 692 25 90
E. AUDITORE@MAIL.COM
WWW.AUDITOIRE.CH

PARUTION 6 FOIS L'AN

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
ALEXANDRA BENDER, HADRIEN BURNAND, ALICE CÔTE-
GENDRE, GREGORY VERRA, DALLA PALMA,
MARINE FANKHAUSER, MÉRÉNADE GINA
GOMES, VALENTINE HIRSCHLER, MÉRÉNADE GINA
FREUND, NICOLAS HEDJA, CAMILLE MARTEIL, NATALIA
MONTOWTT, MATHIEU NERFIN, CLEMENCE
REYMONDALISSA POTT, JESSICA VICENTE, ARNO ZAHN.

SECRÉTAIRE COMPTABLE

ARTHUR PAGIN

IMPRIMERIE

CENTRE D'IMPRESSION DE LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION

RÉDACTION EN CHEF
YLENIA DALLA PALMA
& JESSICA VICENTE

DOSSIER

CAMILLE MARTEIL

SOCIÉTÉ

MATTEO CRESCENTI

FAE

MYRIAM SCHNEIDER

CAMPUS, SPORTS & SCIENCES

ALICE CÔTE-GENDREAU

CULTURE

ALEXANDRA BENDER

DOSSIER

04-05

Interview Rosita Fibbi

06

Identités tamoules

07

Etudiant·e·s migrant·e·s
Exil éternel?

08

Mirages sur la toile
Solidarité et réciprocité

09

Et en Europe?
Migration et poids mental

SOCIÉTÉ

10

Prostitution et numérique

11

Science qui peut!
Chronique polémique

12

Le congé menstruel
Chronique Sexprimer

13

Milei en Argentine
Les icônes pop aux USA

FAE

14

Erasmus, m'épouser?

CAMPUS

15

Au cœur du chœur
Chronique soirées

16

Les bibliothèques
L'AEL

SPORT

19

Le Crossfit
Monter l'Everest

SCIENCES

17

Les amphibiens

18

Les ronflements
L'étoile Bételgeuse

CULTURE

20

Projection estudiantine

21

Habiller l'imaginaire
Théâtre et émotions

22

Chronique film
Au fil des oeuvres

23

Audrey Manfredi
Chronique Levez les yeux

24

CHIEN MÉCHANT

Immigration

Une question d'humanité

Ça y est! La Suisse a franchi le cap des 9 millions d'habitant-e-s à la fin de 2023, ce qui signifie que le nombre de résident-e-s a plus que doublé en moins d'un siècle. Notre population vieillit grâce à une des espérances de vie les plus élevées au monde après celle du Japon. Mais ce n'est de loin pas la seule cause... l'immigration y est aussi pour beaucoup! Selon les chiffres de l'OFS (Office fédéral de la statistique), la part de résident-e-s a atteint 1/4 de la population totale sur le territoire. Mais pourquoi la Suisse continue-t-elle d'attirer autant la migration? «L'économie est florissante et il y a un haut niveau de bien-être général» déclare Philippe Wanner, démographe à l'Université de Genève. *A contrario*, le niveau de vie dans le monde reste globalement de moindre qualité. La montée de régimes populistes d'extrême droite menacent l'arrivée de migrant-e-s. Au Proche-Orient tout comme sur le continent africain les guerres continuent de ravager et de décimer des populations. Autant le dire, la situation s'avère délicate.

Une nouvelle réforme migratoire

Fin 2023, la chaîne d'information Euronews publiait un article concernant un accord sur la réforme du système migratoire qui a été trouvé par les 27 états membres de l'Union européenne. Comme avant, le premier pays d'entrée dans l'UE d'un-e demandeur-euse d'asile est responsable du dossier de la personne. Mais à cela s'ajoute un système de solidarité obligatoire envers les pays qui sont confrontés à la pression migratoire (comme par exemple la Grèce ou l'Italie). Les autres pays doivent alors contribuer en accueillant des demandeur-euse-s d'asile ou en envoyant des aides financières. Les contrôles aux frontières se durcissent et une sélection est réalisée selon les pays de provenance. avec un taux de reconnaissance du statut de réfugié-e qui est inférieur à 20%. Ces personnes devront alors demeurer dans des centres spécialisés le temps que leur procédure se fasse ou alors seront renvoyées dans leurs pays.



Où diable est passé l'égalité des chances?

Et ici?

Quant à la Suisse, elle souffre d'un manque de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs tels que la santé ou encore la construction. D'ici 2040, selon les prévisions d'Economiesuisse, ce sera près de 430'000 travailleur-euse-s qui manqueront à l'appel. Employer des individus issus de la migration serait l'une des solutions envisageables pour déléguer ce qu'on ne veut pas faire, le soi-disant sale boulot, selon l'appellation bien familière.

Aller au-delà du statut de migrant-e

Outre ces chiffres et ces statistiques, il ne faut pas oublier une chose importante et essentielle: derrière ce mot de «migrant-e» se cache un-e humain-e. Un individu qui, ne se sentant pas assez en sécurité dans son propre pays, a dû le quitter pour rejoindre d'autres horizons, dont le nôtre. Car oui, si les années 70 ont vu de nombreux-euses immigré-e-s économiques passer les frontières helvétiques, aujourd'hui ce sont bon nombre d'individus qui se réfugient en Suisse pour des raisons à la fois politiques, sociales et humanitaires. Alors que les Suisse-esse-s redoutent de se faire soi-disant envahir par les immigré-e-s, nous voudrions vous poser cette question: qu'auriez-vous fait, vous, à la place de ces individus? Si votre propre sécurité, si votre avenir, vos droits étaient incertains,

bafoués, entravés? Et si votre sœur n'avait pas le droit à l'éducation, et que votre frère ne pouvait se déclarer ouvertement homosexuel? Si vous n'aviez pas assez d'argent pour nourrir vos propres enfants? Voir pire, si l'on devait vous envoyer faire la guerre... qu'auriez-vous fait? Il va sans dire que nous pouvons tous et toutes dire que nous aurions fui vers de meilleurs horizons. Et c'est ce qu'il faut comprendre derrière ces grands et gros mots que sont devenus les termes «immigration» et «migration». Il ne s'agit pas que d'une affaire de politique, mais bien d'une affaire humaine.

Un pas vers l'autre

Car oui, la montée générale de l'extrême droite en atteste, l'Europe semble aujourd'hui fermée à la rencontre avec l'autre. Paradoxal, dans une ère d'extrême globalisation, n'est-ce pas? Alors que d'un point de vue économique nous ne pouvons nous passer de cette altérité, sur un plan humain, il semble faire peur à une nation entière. L'idéologie raciste n'a jamais été aussi forte, la xénophobie fait son grand retour en Suisse, si l'on en croit les médias nationaux. A-t-on si peur de l'autre que l'on rejette alors tous les problèmes d'un État sur cette figure de «migrant-e», justifiant le déversement d'une haine sans nom? Il serait clairement difficile de concevoir une éthique de l'immigration sans avoir connaissance des enjeux politiques et économiques. Mais il serait, a contrario, absurde de concevoir une politique migratoire, sans prendre en compte les enjeux éthiques sous-jacents à la question. Le-la migrant-e, ou l'immigrant-e, ne sont pas cette figure que l'extrême droite voudrait nous présenter comme la grande cause de tou-te-s nos maux. Comment croire que si l'immigration s'arrêtait de suite, tous nos problèmes financiers et de sécurité nationale auraient disparus? Il s'agirait désormais d'enfin arrêter d'écouter ces discours invasifs sur la division, pour agir librement ensemble. Soyons humain-e-s, pour une fois. •

Ylenia Dalla Palma et Jessica Vicente

Immigration en Suisse

Rencontre: Rosita Fibbi

INTERVIEW • L'immigration occupe une place prépondérante au sein de la sphère publique, politique et médiatique suisse. De nombreux discours voient dans le phénomène migratoire un enjeu de taille pour la société helvétique. Mais au-delà des polémiques et des controverses, quelles sont les réalités de l'immigration? L'auditoire décrypte ce sujet grâce à Rosita Fibbi, sociologue des migrations, associée au *National Center of Competence in Research nccr - on the move*.

Commençons avec des chiffres. L'immigration est-elle en augmentation en Suisse?

Au milieu des années 1990, il y a une conjoncture morose et le solde migratoire de la Suisse est négatif. C'est avec la reprise économique des années 2000 qu'il devient à nouveau positif mais avec des irrégularités. Par exemple, il y a 100'000 entrées en 2008, 70'000 en 2022. Aujourd'hui, l'immigration est la part essentielle de la croissance démographique en Suisse, comme ailleurs en Europe. Le taux d'immigration en Suisse en 2020 était de 16 pour 1000, c'est-à-dire que cette année-là 16 nouveaux-elles habitant-e-s sont arrivé-e-s pour 1000 habitant-e-s résidant dans le pays. Comparons ce chiffre avec celui d'autres pays: 12 pour 1000 en Autriche, 9 pour 1000 en Allemagne et 4 pour 1000 en France. La Suisse a un taux élevé; plus le pays est petit plus le taux d'immigration est élevé.

Qu'est-ce qui peut expliquer cette augmentation de l'immigration?

Un nouveau cadre juridique est entré en vigueur en 2002 en Suisse: les accords de libre circulation avec l'Union européenne. Cela a facilité le phénomène car le nouveau cadre instaure la gestion de l'immigration par le besoin de main-d'œuvre de la part des employeur-euse-s. Les ressortissant-e-s de l'UE résidant à l'étranger qui trouvent un emploi en Suisse et font valoir un contrat de travail obtiennent donc un permis. Nous sommes passé-e-s d'une gestion administrative à une gestion par le marché des arrivées en Suisse. De fait, le facteur majeur qui explique la croissance de l'immigration est le besoin de main-d'œuvre des entreprises suisses et le fait que beaucoup d'offres d'emploi sont aujourd'hui publiées en ligne. Il y a ainsi une possibilité directe de se connecter à certains secteurs du marché du travail

internationalisés. Un autre facteur réside dans les crises financières de 2008 et 2011 qui ont provoqué un exode principalement en provenance du sud de l'Europe qui a fortement subi ces crises. Nous observons aussi une migration familiale qui concerne un tiers de la migration. Il y a aussi une migration estudiantine qui a pris de l'importance dans les années 2000 en Suisse et qui représente 10% de l'immigration totale. Nous parlons beaucoup de l'asile, mais en réalité la Suisse accueille environ 3% (chiffre de 2022) de tous les demandeur-euse-s d'asile en Europe. La migration d'asile représente 5% des étranger-ère-s en Suisse; cela est sans commune mesure avec l'ampleur que cette thématique a dans le débat public.

Quels sont les nouveaux flux migratoires vers la Suisse et quel est le profil des personnes qui viennent en Suisse actuellement?

Le grand changement a été introduit en lien avec la Loi sur les étranger-ère-s de 2005. Elle représente un changement par rapport à la précédente qui date de 1931, car elle vise explicitement le recrutement de main-d'œuvre qualifiée.

Il faudrait une politique inclusive de naturalisation

Ainsi, seules les personnes que l'on juge suffisamment qualifiées en provenance des pays tiers peuvent recevoir le permis d'entrer en terre helvétique. L'on observe ainsi une introduction des critères de sélection très différents des principes qui régissaient la migration en Suisse dans les années d'après-guerre jusque dans les années 1990. Durant cette période, l'objectif était

d'approvisionner le marché du travail avec de la main-d'œuvre peu qualifiée. La politique migratoire a complètement été repensée car l'immigration peu qualifiée qui parvenait en Suisse via le statut de saisonnier-ère était devenue dysfonctionnelle par rapport aux changements écono-

l'est également par les opportunités au niveau de la carrière internationale et de la recherche. Nous avons cependant toujours l'impression que les personnes résidant dans les Pays du Sud global sont très attirées par la Suisse. En réalité, des études démontrent que cet attrait est relati-



miques que connaissait le système de production en Suisse. Depuis la chute du Mur de Berlin et l'ère de la globalisation, la Suisse s'est trouvée dans un nouveau contexte économique international dans lequel la compétition porte sur l'innovation. Il devient nécessaire de chercher de la main-d'œuvre hautement qualifiée aussi en dehors du marché de l'emploi suisse. Aujourd'hui, il y a pratiquement 60% des nouveaux-elle-s immigré-e-s qui ont un niveau de qualification tertiaire en Suisse.

Quelle est l'attractivité d'un pays comme la Suisse pour ce profil de migrant-e-s?

La Suisse est attractive par ses niveaux de salaire au sein de tous les secteurs du marché de l'emploi. Elle

vement faible pour ses candidat-e-s, qui préfèrent de loin des destinations comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Allemagne. Cette vision qui représente la Suisse comme une cible de l'immigration est quelque peu erronée. La Suisse attire beaucoup, mais n'est pas la destination de choix de la majorité des flux migratoires mondiaux.

Quelle place occupe l'immigration au sein du débat public et politique en Suisse? Observe-t-on selon vous une instrumentalisation de ce sujet?

C'est une tradition, déjà dans les années 1970 à l'époque de James Schwarzenbach, un homme politique de droite zurichois à l'origine de nombreuses initiatives anti-étranger-ère-s,

des signes de xénophobie étaient présents dans le débat public. Pour l'expliquer, il faut analyser l'histoire suisse et la manière dont l'historiographie a raconté la constitution de l'État. Cette narration nationale s'est construite avec des théories qui affirment que les Suisses se sont construit-e-s tout seul-e-s contre l'étranger. Afin d'élaborer des propos actuels sur l'immigration, certain-e-s se réfèrent à ce discours national, aux relents xénophobes et inexact qui trouve un écho auprès de la population et ne rend pas compte de la manière dont la Suisse est tributaire du contexte européen.

Le facteur majeur est le besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée

Les postulats anti-immigration mettent également en avant la dimension de la durabilité, ainsi une affiche datant de 2014 réalisée par l'UDC (Union démocratique du centre) représentait une Suisse symbolisée par un arbre et mise en péril par l'immigration de masse. Ici, l'on veut témoigner des excès de l'immigration, phénomène qui serait selon l'UDC non viable à long terme. Récemment, ce même parti politique a lancé une initiative qui considère l'immigration comme responsable de la surpopulation du pays et qui tente de limiter le phénomène afin que la Suisse ne franchisse pas le cap des 10 millions d'habitant-e-s. Ces propositions qui visent à freiner l'immigration sont très claires sur ce qu'elles proposent, mais sont très opaques sur les conséquences que cela entraînerait en termes de croissance économique ou d'approvisionnement en main-d'œuvre. Nous parlons d'un côté de la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée, mais de l'autre côté, l'on souhaite freiner l'immigration. Ces propositions anti-immigration sont hors réalité.

Le manque de main-d'œuvre et le vieillissement démographique en Suisse peuvent-ils être compensés par l'immigration?

L'immigration répond à un besoin de main-d'œuvre, mais ne sera pas la seule solution au problème du vieillissement. En effet, les immigré-e-s ajustent très rapidement leur comportement reproductif sur les standards du pays d'immigration. En effet, la population immigrée a les

mêmes contraintes que les natif-ve-s: le coût de la vie, le logement et la scolarité. Toutefois, cela a été largement démontré: l'immigration ralentit le processus de vieillissement de la population suisse et contribue au financement du système de retraite.



Des formes de discrimination sont-elles observables à l'encontre des personnes étranger-ère-s dans la société suisse?

Je pense qu'il faut reconnaître que la Suisse a offert aux immigré-e-s et à leur famille des opportunités qu'il-elle-s n'avaient pas dans leur pays d'origine en termes de scolarisation ou de qualification.

L'immigration est nécessaire pour maintenir un marché du travail performant

L'intégration des vagues migratoires antérieures se réalise à mesure que les barrières institutionnelles entravant l'intégration sont levées. Pendant longtemps, la Suisse n'a pas voulu que les étranger-ère-s s'intègrent. Durant les années 1970, les enfants de migrant-e-s avaient un accès limité à la formation professionnelle; leur intégration s'avérait difficile. La discrimination se définit comme l'écart par rapport à l'égalité et est liée à la notion d'intégration. Le thème de la discrimination est apparu tardivement dans le débat public suisse, et ce n'est qu'en 1998 que la Suisse a pour la première fois introduit la notion d'intégration dans la loi sur les étranger-ère-s alors que le premier accord d'immigration avec l'Italie a été signé en 1948! Récemment, une étude a démontré qu'en Suisse

il y a une importante discrimination à l'égard des jeunes suisses, né-e-s et scolarisé-e-s ici, issus de la migration noire et kosovare, pourtant comparables à tous les égards avec les jeunes autochtones. Ces personnes doivent envoyer 30% de candidatures en plus pour pouvoir

décrocher un entretien d'embauche, passage obligatoire pour obtenir un emploi. La simple consonance étrangère d'un nom aujourd'hui encore marque une différence auprès des candidat-e-s à l'emploi.

Seuls les cantons de Neuchâtel et du Jura donnent aux étranger-ère-s la possibilité de voter au niveau cantonal, ce droit renforce-t-il le sentiment d'appartenance des étranger-ère-s à leur lieu de vie?

En Suisse 25% de la population est exclue de la participation politique au niveau national en étant non suisse. De fait, le droit de vote au niveau communal et davantage encore cantonal est un exemple majeur de politique inclusive qui influe sur le sentiment d'être accepté-e et d'être reconnu-e dans leur valeur pour les immigré-e-s au plan collectif.

Les propositions anti-immigration sont hors réalité

Ces personnes acquièrent une reconnaissance de leur présence et le droit d'avoir leur mot à dire dans ce qui influence leurs conditions de vie. Au niveau des pourcentages, nous constatons que les étranger-ère-s ne participent pas comme les nationaux-ales aux votations locales. Cependant, les facteurs qui expliquent cet écart du taux de participation sont

structuels tels que l'âge et le niveau de formation. Lorsque l'on tient de ces facteurs, l'écart se réduit fortement. À Genève, une initiative sera soumise au vote le 9 juin prochain visant l'introduction du droit de vote cantonal pour les étranger-ère-s.

Quelles pourraient être selon vous les solutions pour garantir au mieux l'intégration des étranger-ères en Suisse?

Je pense qu'il faudrait déjà un discours public d'ouverture au sujet des concitoyen-ne-s d'origine étrangère qui soit plus ouvert et qui fasse le contrepoids aux propos stigmatisants à leur encontre, si présents dans l'espace public. Dans la plupart des cas, nous entendons des propos affirmant que nous avons absolument besoin des immigré-e-s d'un point de vue purement économique. Le fait de parler de ces personnes sans toujours évoquer leur seul apport économique constituerait déjà une avancée, une reconnaissance d'elles comme concitoyen-ne-s.

La Suisse n'est pas la destination de choix de la majorité des flux migratoires

Il faudrait urgemment une politique inclusive de naturalisation car celle actuelle est très restrictive. La naturalisation représente une étape dans le processus d'intégration. Nous mettons de nombreuses barrières à l'intégration des immigré-e-s et ensuite nous demandons à ces personnes de surmonter des obstacles pour enfin dire qu'ils-elles sont effectivement bien intégré-e-s. Nous devons faciliter leur intégration par une politique de naturalisation plus ouverte notamment à l'égard des enfants et des petits-enfants d'immigré-e-s.

Propos recueillis par Camille Marteil

Identités et mémoires tamoules

INTERVIEW • L'association Lausanne University Tamil Students (LUTSA) diffuse depuis 2017 l'histoire et la culture tamoules. Elle permet aux jeunes de la diaspora de penser ensemble leurs liens avec leur région d'origine, le Tamil Eelam, revendiquant son indépendance depuis 1982. Rencontre avec Vithakan et Printhan, deux représentants de l'association.

Comment est née l'association?

Printhan – En 2017, une douzaine d'étudiant·e·s d'origine tamoule se sont rendus compte de l'importance de la diaspora en Suisse et que la population helvétique ne connaissait pas forcément son histoire et sa culture. Dès ses débuts, LUTSA devait leur permettre de les faire connaître, notamment à travers des conférences. Il·elle·s y abordaient, les fondamentaux de la culture tamoule et de la guerre civile (qui s'étend officiellement de 1982 à 2009, date du massacre de Mullivaikal où au moins 40'000 Tamoul·e·s ont perdu la vie, sans compter les milliers de disparu·e·s, et qui a poussé plusieurs de leurs parents à fuir leur région). Aujourd'hui encore, nous essayons de mettre la lumière sur ce qui s'est passé. Des jeunes Tamoul·e·s peuvent eux·elles-mêmes ne pas connaître cette histoire et l'association entend également susciter leur envie de creuser le sujet, malgré le silence de leurs parents sur cette mémoire douloureuse voire traumatique.

Pendant la guerre civile, 40'000 Tamoul·e·s ont perdu la vie

A-t-elle d'autres raisons d'être?

Vithakan – L'association a également pour but de solidariser et de sensibiliser la communauté des jeunes Tamoul·e·s. Elle leur fournit un cadre de rencontres et d'échanges.

Printhan – Ce qui fait la force de notre association, c'est que l'on a tou·te·s un peu la même histoire. On partage une multiculturalité, en tant qu'helvético-tamoules, qui nous met face aux mêmes problématiques identitaires et familiales. Par exemple, certain·e·s nous ont raconté comment il leur était difficile de jongler entre la culture tamoule, qui s'exprime à la maison, et la culture suisse de leurs autres milieux. On tisse des liens à partir de ces expériences communes et on réfléchit ensemble aux moyens



Vithakan, représentant de LUTSA

de faire face à ces problématiques. C'est comme une plateforme d'entraide.

En 2023, vous avez organisé des soirées festives, une soirée d'initiation à des danses et deux tables rondes. Les non-Tamoul·e·s étaient-il·elle·s au rendez-vous?

Vithakan – Il y avait notamment beaucoup de femmes non-tamoules présentes aux soirées danse. Lors des soirées jeux, ouvertes à tout le monde, le défi est de pouvoir s'amuser tous·te·s ensemble tout en faisant (re)découvrir la culture et l'histoire tamoules.

On partage une multiculturalité en tant qu'helvético-tamoules

Qu'est-ce que vous appelez «la culture tamoule»?

Vithakan – Notre langue, déjà. Elle est riche et ancienne, portée par des auteur·ices très connu·e·s de poèmes ou de récits. Nous avons appris à l'école tamoule le nombre d'écrits et leurs dates de rédaction. Beaucoup de dates sont importantes, notamment celles qui marquent des événements de la guerre.

Printhan – La production cinématographique joue aussi un grand rôle dans notre culture. La région du Tamil



Printhan, représentant de LUTSA

Eelam n'a pas son industrie à proprement parler, mais les films que nous regardons viennent du Tamil Nadu, un État d'Inde du Sud à majorité tamoule.

Votre association s'inscrit-elle dans un réseau associatif ou politique plus large?

Printhan – Récemment, par exemple, on a collaboré avec l'Association des Jeunes Tamoul·e·s de Suisse (TYO Switzerland) pour organiser le Pongal, une fête qui marque le dixième mois du calendrier tamoul, équivalent à la mi-janvier. On a invité des enfants de l'école tamoule pour faire des jeux. Si cette association est explicitement engagée dans une lutte politique, notre collaboration ne visait qu'un but culturel.

Vithakan – On ne veut pas vraiment mêler LUTSA à la politique. Nos réflexions identitaires répondent aux besoins existentiels et aux préoccupations de nos membres pour leur vie quotidienne et leur avenir. Mais certaines circonstances nous ont amenés en effet à exprimer notre soutien à la lutte tamoule dans le Tamil Eelam, par exemple lorsque la communauté étudiante et militante était touchée.

Printhan – On a aussi collaboré avec des associations qui sont directement dans la région: on a fait notamment des récoltes de fonds en 2022 pour soutenir des familles précarisées par la crise économique.

Êtes-vous satisfaits, à titre personnel, de la représentation des Tamoul·e·s dans la société suisse?

Printhan – Nous n'avons pas forcément grandi avec des figures de modèles tamoules dans l'espace public, en politique, en sport, en art, etc. Mais on voit que de plus en plus de personnalités de notre génération commencent à émerger. Ça nous réjouit, car les plus jeunes auront des exemples auxquels s'identifier, notamment pour croire en leurs propres rêves et s'autonomiser des attentes parentales.

Aujourd'hui encore, nous essayons de mettre la lumière sur ce qu'il s'est passé

Qu'est-ce que LUTSA vous apporte à chacun?

Printhan – Peut-être une certaine fierté de sentir qu'on devient de plus en plus important au sein de et pour notre communauté. Sur Instagram, les posts au sujet de notre culture sont très relayés, et nous recevons beaucoup de messages de remerciement et de compliments qui nous encouragent à continuer.

C'est comme une plateforme d'entraide

Vithakan – Rien que cette opportunité d'être interviewé, c'est pour nous une récompense pour nos efforts. Au fait, la moindre reconnaissance est une fierté en plus pour nous. En voyant que les gens s'instruisent en partie grâce à nous, on se dit que le travail qu'on fait sert à quelque chose, c'est vraiment réjouissant. •

Propos recueillis par Anthony Gérard

La Suisse: Eldorado étudiantin?

FORMATION • Avec ses dix universités et ses deux écoles polytechniques fédérales, la Suisse compte parmi les pays les plus attractifs pour l'enseignement supérieur. Inévitablement, les étudiant·e·s internationaux viennent nombreux·euse·s, mais ces dernier·ère·s peinent cependant à trouver du travail après leurs études.

Leur nombre a augmenté de 13% entre 2017 et 2020. Il·elle·s représentent actuellement plus d'un tiers de la totalité des étudiant·e·s en Suisse et la tendance est à la hausse. Contrairement aux universités britanniques ou américaines dans lesquelles les taxes universitaires sont souvent très onéreuses, la majorité des universités suisses facturent en moyenne moins de 1000 CHF par semestre. En outre, ces établissements, et tout particulièrement les écoles polytechniques fédérales, sont classés parmi les meilleures institutions au monde. Aude, étudiante en architecture à l'EPFL et d'origine française, explique sa décision de venir en Suisse: «En France, les écoles d'architecture sont sélectives à l'entrée, et après avoir échoué au concours, j'ai rapidement envisagé la Suisse». Elle se

dit également très satisfaite de son choix, car «le niveau y est excellent» et l'école «bien plus réputée que les écoles d'architecture françaises».

Restriction à l'horizon

Le cas de l'EPFL est particulièrement frappant. En 2010, l'établissement comptait 5283 étudiant·e·s et 10 894 en 2023. Pour l'établissement lausannois, cette situation est devenue problématique, car la qualité de l'enseignement se détériore: les auditoriums sont bondés et le nombre d'étudiant·e·s par professeur·e a explosé. Pour remédier à cela, l'EPFL veut instaurer un processus de sélection dès 2025: 3000 places disponibles pour la première année avec admission selon les notes de fin d'études secondaires pour les détenteur·ice·s de baccalauréats



internationaux. Seules les personnes disposant d'un diplôme de maturité suisse sont exemptes de cette restriction.

Pénurie de main-d'oeuvre

Néanmoins, restreindre le nombre d'étudiant·e·s souhaitant suivre une formation en Suisse ne réglera pas le problème de la pénurie croissante de main-d'oeuvre dans des domaines tels que l'ingénierie ou l'informatique. Cela est particulièrement problématique pour les élèves non-européen·ne·s. Parmi ces dernier·ère·s, très peu restent en Suisse

après avoir achevé leurs formations, car il·elle·s ne bénéficient que d'une durée maximale de six mois pour trouver un emploi. Afin de remédier au manque dans les secteurs touchés par la pénurie, le gouvernement a proposé en juin dernier une loi qui permettrait d'augmenter le quota annuel de titulaires d'un master ou doctorat qui pourraient rester en Suisse pour trouver un emploi. La proposition de loi est toujours en discussion au Parlement. Pour Aude, ce problème ne se pose pas, car elle est originaire d'un état membre de l'UE; et le domaine de la construction étant en plein essor, elle souhaite rester en Suisse après l'obtention de son diplôme. •

Arno Zahn

Condamné·e·s à l'exil éternel?

RETOUR • Parcourir le chemin inverse? Les immigré·e·s sont de plus en plus nombreux·euses à l'emprunter. Entre ascension sociale facilitée et tiraillement personnel insurmontable, le vrai retour au pays.

Comment décrire le vide laissé par ce qui nous manque couplé à l'espoir de le retrouver? «Saudade»; la langue portugaise pose un mot sur ce sentiment mêlant nostalgie, rêverie et désir d'un bonheur imprécis. Cette tension, précisément, traverse beaucoup d'immigré·e·s portugais·e·s. Troisième communauté étrangère en Suisse, la diaspora portugaise s'est effectuée en plusieurs cycles. Dans les années 1980, le pays accueille une première génération d'immigré·e·s. Puis, motivée par la crise économique de 2008 et les nouveaux accords de libre-échange, une seconde vague gagne la Suisse. Dix ans plus tard, toutefois, la tendance s'est inversée. C'est désormais dans l'autre sens que le chemin de la migration est emprunté. «La Saudade l'a-t-elle emportée?»

Le chemin du retour

Pour beaucoup, encore fortement



attaché·e·s à leurs racines, le choix du retour se manifeste comme une évidence. La première vague, désormais à la retraite, profite d'une rente confortable au Portugal, qui en Suisse ne leur permettrait pas de vivre dignement. La seconde génération, nettement moins attachée à sa terre d'accueil, regagne un pays en pleine croissance et à nouveau intéressant d'un point de vue professionnel. Depuis quelques années, en effet, le Portugal connaît une croissance économique parmi les plus fortes

d'Europe et un taux de chômage proche de celui helvétique. Mais les raisons du retour sont multiples et toutes ne sont pas si réjouissantes. Pour d'autres communautés étrangères, notamment des minorités maghrébines, c'est la montée des comportements xénophobes et islamophobes en Europe qu'il faut affronter: le retour est alors parfois la seule solution tenable.

C'est désormais dans l'autre sens que le chemin de la migration est emprunté.

Une enquête menée en 2022 par le *New York Times* revient sur le phénomène en France. Le quotidien américain note que l'Hexagone perd beaucoup de professionnel·le·s

musulman·e·s hautement qualifié·e·s. «Il·elle·s se sentent contraints de quitter la France en raison d'un plafond de verre de préjugés, d'un questionnement persistant au sujet de leur sécurité et d'un sentiment de non-appartenance», détaille l'article.

Un double exil

Se pose alors la question de la réintégration dans leur pays d'origine. Un·e immigré·e est-il·elle voué à l'exil éternel? Resterait-il·elle apatride? C'est en effet dans bien des cas un sentiment partagé. Néanmoins, le retour demeure un champ de la migration encore peu étudié. •

Matteo Crescenti

Mirages sur la toile

TECHNOLOGIE • Toujours plus de récits et de témoignages retraçant les parcours des migrant·e·s se retrouvent sur la toile. Sont-ils réellement le reflet de leur histoire vécue? Tour d'horizon de ce phénomène qui se répand derrière nos écrans.

Nous avons toutes et tous en tête les images des périples migratoires diffusées dans des médias d'information. Des dizaines de personnes entassées sur une embarcation de fortune qui bravent la dangereuse Méditerranée pour atteindre les portes de l'Europe. L'an dernier, il·elle·s étaient plus de 2'500 à perdre la vie lors de leur long parcours, selon le bureau du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), phénomène relaté dans la presse. Cependant, il existe également d'autres types d'images sur la migration moins dramatiques et plus personnelles.

Une aventure romantisée

En effet, un nombre croissant de migrant·e·s publient sur leurs



comptes personnels des images, vidéos et témoignages de leurs histoires. Selon Ali Zoubeidi, spécialiste des migrations et consultant d'organisations internationales, «les réseaux sociaux participent à la mythification du parcours migratoire». L'expérience personnelle du·de la migrant·e est mise en avant. Le·la réfugié·e parle de lui·elle-même, de ses peurs et de la réussite de son voyage. Alors qu'en règle générale, les trajectoires des

migrant·e·s sont narrées d'un point de vue externe, par le biais des réseaux sociaux, les réfugié·e·s peuvent être acteur·rice·s de leur récit de vie et participer à une forme d'empowerment. C'est principalement sur Instagram ou TikTok que cette tendance s'accroît. Toute une dimension héroïque et «glamourisante» est représentée pour démontrer que malgré la difficulté rien n'est impossible. Cependant, derrière toute cette «romantisation» de la migration, s'installe une mise en scène directement demandée par les passeurs afin de promouvoir leur business. D'autres plateformes et messageries telles que *Facebook* et *Telegram* publient également des offres commerciales pour la traversée et mettent directement en contact les

migrant·e·s avec les passeurs. De fait, ce sont des milliers de faux-comptes qui sont relevés annuellement par le Centre européen pour la lutte contre le trafic de migrants (EMSC). Ces comptes garantissent un logement, le transport ainsi qu'un visa et de faux certificats de travail. Dès lors toutes ces fausses promesses sont un défi pour les autorités qui traquent les auteur·rice·s de ces comptes. Ces derniers sont souvent supprimés très rapidement, alors que leurs créateur·rice·s se sont déjà fait de grosses sommes d'argent sur le dos de ceux·elles en quête d'un avenir meilleur. •

Jessica Vicente

Solidarité et réciprocité

TEMOIGNAGE • Face à la crise migratoire mondiale et l'afflux de mineur·e·s non accompagné·e·s en Suisse, des familles font preuve de solidarité et entreprennent des actions de parrainage afin d'apporter un soutien à cette population particulièrement vulnérable.

En 2022, le nombre de mineur·e·s non accompagné·e·s arrivé·e·s sur le sol helvétique a explosé. Majoritairement originaires d'Afghanistan, il·elle·s fuient leur pays pour gagner l'Europe suite à la prise du pouvoir des talibans. Selon le Service social international (SSI), la prise en charge des réfugié·e·s mineur·e·s est la même que celle pour les adultes, c'est-à-dire sous le régime de l'asile plutôt que celui de la protection de l'enfant. Cette population, de par sa minorité, son manque de soutien familial et sa situation de migration, cumule plusieurs facteurs de vulnérabilité, rendant leur accompagnement d'autant plus crucial.

Accompagner et soutenir

Plusieurs associations ont décidé de mettre en place des actions de parrainage entre familles suisses et jeunes migrant·e·s. La famille de Myriam, mère de quatre enfants, est marraine

depuis 2017. En parallèle, Myriam exerce une activité de bénévole répondante pour les familles de parrainage au sein de l'association Action-Parrainages. Selon elle, les familles fournissent «un cadre familial à ces jeunes qui sont souvent déraciné·e·s, éloigné·e·s de leur famille ou orphelin·e·s». Myriam explique également que le parrainage apporte aux migrant·e·s «des figures parentales et figures des frères et sœurs symboliques».

Le parrainage est mutuellement enrichissant

Myriam et sa famille se sont occupé·e·s de Daniel*, un orphelin de seize ans. Comme de nombreux·euses jeunes, il a fui l'Érythrée en raison du service militaire obligatoire dès seize ans, sous peine

de répression. Après un voyage, qui a duré plus de deux ans (particulièrement traumatisant), Daniel est arrivé en Suisse et a rencontré la famille de Myriam.

Être utile

Progressivement, malgré la barrière de la langue et grâce à différentes activités partagées ensemble, une véritable relation s'est nouée entre le jeune et la famille suisse. Myriam l'explique: «Daniel a été accepté dans nos familles respectives, peut-être pas comme un enfant en plus, mais comme une personne qui compte». Ce parrainage permet aux jeunes mineur·e·s de découvrir la culture du pays d'accueil: «la plupart des jeunes sont dynamiques et désireux·euses de comprendre comment notre pays fonctionne. Après avoir survécu à leur voyage, ils·elles ont envie de stabiliser leur vie», soutient Myriam. Ainsi, les jeunes

migrant·e·s en plus d'avoir une forte détermination personnelle, peuvent également s'appuyer sur leurs familles comme base sécurisante. Le parrainage produit également une relation mutuellement enrichissante. Grâce au parrainage, Myriam raconte avoir l'impression de faire quelque chose de concret et d'être utile. Pour elle, cette rencontre est très riche et a permis à toute la famille d'élargir leurs horizons. Alors que de nombreuses personnes pensent à tort que parrainer un·e jeune consiste à l'accueillir chez soi ou lui apporter un soutien financier, le parrainage semble apporter une solution à l'arrivée des migrant·e·s non accompagné·e·s dont le nombre n'est pas prêt de baisser... •

Camille Marteil
*Nom d'emprunt

Une problématique européenne

EUROPE • Les pays d'Europe de l'Ouest n'ont pas de frontières entre eux: en adoptant la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen, ils ont remplacé leurs frontières nationales par celles de l'UE. La politique migratoire est donc du ressort de Bruxelles. Mais comment fonctionne-t-elle?

En 2021, un tiers du flux migratoire au sein de l'espace Schengen était intra-européen, selon les données d'Eurostat. Deux tiers des nouveaux migrant·es venaient donc de pays hors d'Europe. Pourtant, il est difficile pour un·e extra-européen·ne d'obtenir un permis de travail dans un pays Schengen: seul·e·s les travailleur·euse·s hautement qualifié·e·s, les chercheur·se·s, les étudiant·e·s et les employé·e·s de multinationales y ont le droit. Hormis ces immigré·e·s économiques, les états de l'espace Schengen accueillent les personnes en danger dans leur pays d'origine. En 2021, l'asile représentait environ un tiers de l'immigration extra-européenne toujours selon Eurostat.

Comme la migration économique, la politique d'asile est une affaire européenne. Ses règles sont cependant plus alambiquées.

Une "crise" double

Les pays de l'espace Schengen partagent des règles d'asile communes. Une personne ne peut demander l'asile que dans un seul pays européen et uniquement depuis le territoire du pays en question. Ce système a de nombreux vices. Il contraint les requérant·e·s d'asile à entrer illégalement en Europe, puis à traverser le continent clandestinement jusqu'au pays dont ils·elles souhaitent obtenir la protection. Ceux·celles qui sont repéré·e·s par les gardes-frontières ne peuvent plus demander l'asile dans un autre



État européen: les pays aux frontières de l'Europe (la Grèce, l'Italie et l'Espagne) prennent en charge ainsi davantage de requérant·e·s d'asile que les autres pays. La "crise migratoire" engendrée est double. Selon les gouvernements des états européens frontaliers, il s'agit d'une crise démographique et économique: ils font face à trop de requérant·e·s. L'Italie va ainsi délocaliser en Albanie ses «centres d'accueil» pour migrant·e·s. Selon les organisations de

défense des droits humains, il s'agit d'une crise de l'accueil puisque les règles européennes criminalisent la migration et mettent en danger les demandeur·euse·s d'asile. Les états européens éloignés des frontières ne veulent eux pas changer la législation: elle leur permet de renvoyer les requérant·e·s d'asile dans les pays par lesquels il·elle·s sont arrivé·e·s. En conséquence, la solution adoptée par l'UE est proche du statu quo: les pays de l'Union doivent se répartir les requérant·e·s, mais il est possible de s'affranchir de ce devoir par une compensation financière. Une sorte de crédit carbone. À chaque crise sa même mesure. •

Hadrien Burnand

Le poids du déracinement

SANTÉ MENTALE • La migration présente son lot de difficultés: de déplacements, langagières, identitaires, politiques, culturelles, financières... Cependant, l'on oublie souvent leurs effets sur la santé mentale de ceux·celles qui les vivent.

Les cas de suicides de demandeur·euse·s d'asile à Genève ces derniers mois, relatés notamment par la RTS, ont remis au premier plan la question de la santé mentale chez les migrant·e·s. Certain·e·s atteignent un niveau de souffrance et de désespoir tellement élevé qu'ils·elles choisissent de mettre fin à leur vie. Jean-Claude Métraux, psychiatre et psychologue, travaille depuis trente ans à soulager cette souffrance, notamment par la création d'associations telles qu'Appartenance et Médecin, Action, Santé, Migrants (MASM).

Une odyssee moderne

Les réfugié·e·s, qui ont souvent vécu des événements traumatiques dans leur pays d'origine, conservent la trace de ces expériences par une vulnérabilité accrue. Jean-Claude Métraux considère qu'il faudrait



cependant parler de la migration en termes de pertes et de deuils plutôt que de traumatismes. «Tou·te·s les migrant·e·s ont vécu des pertes et des deuils qui peuvent être extrêmement difficiles, alors que tou·te·s n'ont pas vécu des traumatismes» explique-t-il. Perte des membres de sa famille, de bien matériels, mais aussi de l'image de soi, de son statut, de sa langue... Après un parcours migratoire éprouvant, ils·elles arrivent

dans leur pays d'accueil très fragilisé·e·s. La demande d'asile est par la suite un obstacle à franchir en soi. En effet, une étude sur la santé mentale des migrant·e·s menée par les Universités de Genève et Neuchâtel en 2017 souligne que seul·e·s 22% des demandeur·euse·s d'asile obtiennent ce statut en Suisse. Cette incertitude crée une anxiété importante en plus de l'impossibilité de se projeter dans le futur. «L'incertitude fige les personnes», déplore Jean-Claude Métraux. Les politiques suisses et européennes d'asile ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, rendant l'exil plus long et difficile – ballottements entre pays, cantons, centres d'asile... Alors que les procédures suisses pouvaient autrefois durer plusieurs années, elles sont aujourd'hui de moins de cent quarante jours; pour notre intervenant, les procédures sont dès lors trop expéditives. Enfin, les conditions précaires

de nombreux centres d'asile en font des endroits propices aux dépressions, laissant peu d'espace à l'espoir et à des projets d'avenir.

Écouter et valoriser

Jean-Claude Métraux préconise une prise en charge plus humaine, où les valeurs de l'autre et sa différence d'origine seraient prises en compte afin d'éviter des diagnostics erronés. «Ça peut, évidemment, provoquer à nouveau des incompréhensions entre le·la professionnel·le et la personne qui vient d'ailleurs», précise-t-il. Les avis des soignant·e·s doivent également être légitimés, quand les signes d'une grande détresse sont remarqués. Parfois, comme le rapporte la RTS, cette mise en garde n'est même pas possible, le manque de personnel se faisant de plus en plus ressentir dans ce milieu. •

Alice Côté-Gendreau